

Qu'est-ce qu'un programme éducatif ?

Un programme éducatif est un document produit par la RSGE qui lui sert de cadre de référence pour guider ses actions éducatives au quotidien. Le programme éducatif de la RSGE fait état de ses choix pédagogiques en ce qui a trait à la manière dont sont faites les choses dans son service de garde. Il renseigne notamment sur les conditions que la RSGE met en place dans son milieu pour accompagner chacun des enfants qu'elle accueille et leur famille.

Un programme éducatif doit également comporter certains éléments essentiels dans le but de répondre aux exigences législatives émises par le ministère de la Famille via la reconnaissance du bureau coordonnateur. Le programme éducatif produit par le ministère de la Famille, *Accueillir la petite enfance* peut servir d'inspiration pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme éducatif de chaque RSGE.

À qui sert le programme éducatif ?	Comment le programme sert-il ?
À la RSGE	Référentiel de travail pour les RSGE pour guider ses actions au quotidien.
	Obtenir sa reconnaissance du BC comme RSGE reconnue et subventionnée.
	Favoriser les échanges bidirectionnels avec les parents sur la manière dont sont faites les choses au SDG afin de favoriser une cohérence entre le service de garde éducatif et la maison.
	Établir un dialogue avec les divers partenaires sur les choix pédagogiques qui guident son action éducative.
	Faire l'exercice de questionner intentionnellement les choix pédagogiques qui guident la pratique au quotidien, dans un objectif d'amélioration continue.
	Mettre en valeur et promouvoir la qualité éducative offerte dans son service de garde en milieu familial.
Aux parents	Guider les parents dans le choix de leur service de garde éducatif.
	Meilleure compréhension des parents à la fois sur ce qui est fait en service de garde pour soutenir leurs enfants au quotidien et sur le processus général. Sensibiliser les parents aux pratiques appropriées au développement des jeunes enfants, notamment pour éviter celles qui viendraient devancer inutilement certains apprentissages scolaires formels.
À des partenaires professionnels, aux assistantes aux remplaçantes	Pour informer des choix pédagogiques de la RSGE, des interventions qui sont privilégiées dans son milieu ainsi que des moyens qui sont mis en place pour soutenir le développement des enfants.
Aux instances (BC/Ministère)	Outil, parmi plusieurs, permettant d'accorder la reconnaissance à la RSGE, selon les critères établis, et qui démontre qu'elle se conforme à la Loi.
	« Afin d'assurer la prestation des services de garde éducatifs. » LSGEE
	Établir un dialogue pédagogique spécifique à l'identité professionnelle de chaque RSGE entre celle-ci et le BC.
Aux enfants	Bénéficient d'une panoplie de gestes et de choix pédagogiques qui ont été pensés dans une perspective de cohérence et de soutien à leur développement global par leur RSGE.